




Programme de la formation

Les crédits documentaires et SBLC

-  En groupe sur site
-  7 heures sur 1 jour(s)
-  Tout public
-  Sur devis

Description courte

Le crédit documentaire est un moyen de paiement international sécurisé mais plutôt lourd à gérer et complexe. Il demande d'être extrêmement rigoureux. A la fin de la journée de formation, vous saurez analyser un crédit documentaire et voir s'il comporte des risques et vous connaîtrez également des alternatives existantes et plus souples.

Profil des participants

Toute personne appelée à rédiger des documents douaniers, commerciaux ou de transport vers l'international (assistant export, logistique, etc.).

Dirigeants et collaborateurs ayant engagé un développement à l'international, personnels commerciaux, financiers, comptables, acheteurs et d'administration des ventes import et export.

Prérequis

Connaissance des Incoterms

Objectifs

- Connaître les méthodes et outils pour sécuriser les paiements à l'international
- Savoir gérer efficacement ses crédits documentaires
- Connaître des moyens alternatifs aux crédits documentaires
- Maitriser les liens entre Incoterm et crédit documentaire

Contenu

1. Le Crédit Documentaire
 - Principes généraux
 - La « bible » des crédits documentaires : les Règles et Usances de la Chambre de Commerce Internationale (RUU 600)
 - Les intervenants en présence et risques
 - La check-list de contrôle
 - Les différentes formes de crédit documentaire
-

-
- Les éléments essentiels à la bonne réalisation du crédit documentaire
 - Les éléments constitutifs du coût d'un crédit documentaire
 - Comparaison des coûts d'un crédit documentaire entre grandes banques françaises
 - La gestion des réserves : conseils et recommandations
 - L'impact des PBIS 2013
 - Liens entre Incoterm et crédit documentaire
 - Le choix des documents en fonction de l'Incoterm : la nécessité d'assurer une cohérence entre eux

2. La lettre de crédit stand by (SBLC) : une alternative au crédit documentaire

- Principes généraux
- Les clauses particulières et les documents généralement requis
- Mise en jeu de la SBLC
- Approche : optique vendeur, acheteur et banquiers
- Avantages et inconvénients de la SBLC

3. Les alternatives aux sécurités documentaires

- Les PBO

Pédagogie et organisation

Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques.

• Supports communiqués aux stagiaires :

- Spécimens de documents, d'outils de paiement, etc. (à étudier ensemble)
- Spécimens réels de crédits documentaires et SBLC à problème (à étudier ensemble)
- Sources d'information opérationnelles disponibles
- Comparatif des frais bancaires entre les grandes banques françaises

Mode de validation

Evaluation des acquis

Une évaluation est réalisée « à chaud » en fin de formation. Cette évaluation se fait, dans un premier temps via un questionnaire d'évaluation « à chaud » détaillant les objectifs de la formation.
